**Compte rendu de notre réunion du 28 février 2022**

**Présents** : Robert, Josiane, Stéphane, Antoine, Maud, Caroline, Raphaël, Christian, Margot, Bernard, Christèle

1 – Visio sur le projet de Ville Paysanne

Mercredi 02/03 de 11h à 12h

Participeront : Josiane, Stéphanie et Caro

2 – Poursuite du DLA avec Nadine

La proposition de Nadine est de nous revoir lors de 6 demi-journées (le mercredi). Christèle la rappelle pour savoir si d’autres dates peuvent être envisagées (journées entières) et fixer la date d’une visio de préparation.

3 – Création de l’association

Il y a urgence à concrétiser notre collectif afin de faciliter la communication auprès de nos partenaires et des acteurs financiers : création d’une **association de préfiguration** qui permettra des démarches officielles du collectif.

* Création d’un groupe de travail (**Christian, Raf et Josiane**) pour rédiger les **statuts** de l’association. Date limite : **1er avril.**
* Validation des statuts par le collectif lors de la prochaine réunion (4 avril).
* Ces statuts doivent être très souples pour permettre d’évoluer facilement.
* La gouvernance sera étudiée au cours du DLA et donc décidée seulement après.
* Questionnement sur les futurs membres de cette association :
* limiter aux membres des 3 associations ayant participés au DLA ?
* ouvrir à notre réseau, nos connaissances, à tous les mordelais ?
* Après discussion, il semble plus opportun d’ouvrir à toutes les personnes qui souhaiteraient s’investir dans la création de cette MT.
* Création d’un groupe de travail (**Robert, Antoine, Stéphane, Maud**) pour réfléchir aux personnes/structures que l’on souhaiterait solliciter (à Mordelles et au-delà) pour rejoindre l’asso + préparer l’AG constitutive (dates envisagées : **3 ou 5 mai**)
* Il est décidé que pour des questions de simplicité, les futurs adhérents seront uniquement des **personnes physiques** (pas de personnes morales). Pour les structures intéressées, il faudra identifier une personne en particulier qui adhèrera en son nom propre.

Margot contacte la mairie pour :

* Réserver la grande salle du 38 pour la prochaine réunion
* Vérifier les disponibilités de la salle des familles début mai pour l’AG constitutive.
* Création d’un nouveau canal sur Framateam pour réfléchir au **nom de la future association** : lâchez-vous !

4 – Enquête sociologique

Nécessité de se renseigner sur ce qui a déjà été fait sur le territoire => sollicitation de :

* BRUDED (Robert)
* la MCE (Maud)
* CEHAPI (Christèle)
* l’APRAS et Réseau Solidaire (Christian)

4 – Point communication au sein du collectif

* Utilisation de Framateam en utilisant @all à chaque fois
* Stockage de tous les documents sur la gare centrale.

5 – AAP FDVA2

Info transmise par Sébastien Benoist d’une part et Gwenaël Hervé d’autre part.

FDVA = Fonds de Développement de la Vie Associative « Soutien au développement et à l’innovation en Ille-et-Vilaine ».

Date limite de candidature : 7 mars 2022

* On laisse tomber !

**Prochaine réunion le 4 avril à 20h30, animée par Margot et Stéphane.**

ODJ (à confirmer/compléter) :

* Validation des statuts (le plus important !)
* Point sur les futurs adhérents envisagés
* Point sur l’enquête sociologique.